

EPREUVES DE L'EXAMEN DU BREVET FEDERAL 3° DIPLOME DE PROFESSEUR FEDERAL

- stage du [DPF] + session d'examen -

Ce diplôme reconnaît l'enseignant expérimenté dans sa propre discipline et possédant des fortes connaissances dans les disciplines du même groupe. Il permet d'ouvrir un club de sports de combat et arts martiaux pour y assurer la responsabilité technique et pédagogique quel que soit le public. En outre, il permet également des fonctions de cadre régional, d'assurer l'encadrement de la formation des cadres techniques de sa discipline principale, et des stages de formation d'enseignant de club. La validité de ce diplôme est illimitée. Ce diplôme valide le 3^{ème} et dernier cycle de formation fédéral.

La formation technique et pédagogique est de 45 heures soit 5 jours (ou trois week-ends) de formation en plus du [DIF].

- GRILLE D'EVALUATION -

M 1 et M 2 : CONNAISSANCES D'ACCOMPAGNEMENT / 40pts

M 1 : « Connaissances sur l'histoire, les institutions sportives, la réglementation, et la gestion » / 20

M 2 : « Connaissance du pratiquant, de l'entraînement et de l'apprentissage » / 20

Q.C.M. (20 questions) : un point enlevé par réponse fautive ou incomplète (ex. : 20 fautes = 0/20)

M 3 : MAÎTRISE PHYSIQUE DE LA SPECIALITE SPORTIVE / 40pts

Démonstration et exécution de situations d'entraînement

- Maîtrise du travail gestuel et des stratégies qui s'y rattachent / 20
- Maîtrise des situations d'opposition en sparring (s'adapter et gérer son potentiel en match) / 10
- Maîtrise de tâches aux appareils et aux engins d'entraînement et à la leçon / 10

M.4 : CAPACITÉ À ANIMER : / 80pts

Aptitude à organiser et à transmettre

- Construire un plan de tâche, présenter le travail (explications, démonstration, consignes) / 30
- Diriger la tâche : placement, corrections / 50

M.5 : CAPACITÉ À CONCEVOIR : / 20pts

Aptitude à critiquer son animation

- Présentation des tâches et entretien / 10

Aptitude à concevoir la fonction de professeur fédéral

- Entretien sur le rôle de professeur fédéral, sur son implication personnelle dans la spécialité sportive, et de son propre avenir sportif en tant que pratiquant, enseignant et encadrant. / 10

Grille d'évaluation :

De 1 à 5 points : n'a pas compris les différents rôles ou son rôle d'animateur...

De 6 à 10 points : des lacunes dans l'approche et dans les connaissances...

De 11 à 15 points : possède de bonnes connaissances, semble apte à assumer son rôle...

De 16 à 20 points : connaît, analyse, propose...

PARTICIPATION AU STAGE : / 20pts

Grille d'évaluation :

0 point : participation nulle

De 1 à 5 points : "touriste", perturbateur, a participé contraint ou malgré lui

De 6 à 10 points : participation pas toujours volontaire ou enthousiaste...

De 11 à 15 points : implication dans tous les exercices (actif)...

De 16 à 20 points : s'implique, aide à mettre en place, volontaire, propose...

Total / 200 pts